



## ABC arbitrage

### Achat d'un bloc de titres au service des produits capitalistiques du groupe.

La société ABC arbitrage a acquis, en date du lundi 23 mai 2022, un bloc de 700 000 titres ABC arbitrage auprès de la société AUBÉPAR INDUSTRIES SE. Cette acquisition, faite au prix de 6.90€, concerne près de 1.2% du capital. Ce prix représente une décote d'environ 3% sur le prix de clôture du vendredi 20 mai 2022, décote justifiée par la quantité concernée. Cet achat permet au groupe de fournir, sans dilution pour ses actionnaires, 100% des titres nécessaires à ses engagements à court terme pour les rémunérations de ses collaborateurs sous forme de produits capitalistiques, que ce soit des Actions de Performances ou des Stock Options. Si toutes les conditions de présence et de performance sont réunies et si toutes les stock options sont souscrites, la trésorerie nette mobilisée pour cette opération sera alors d'environ 1580K€. Ce montant est la différence entre la trésorerie mobilisée pour cet achat par ABC arbitrage et les sommes versées en souscription des stock options par les collaborateurs du groupe.

L'ensemble des éléments relatifs aux produits capitalistiques du groupe sont accessibles depuis le site internet d'ABC arbitrage, dans le Rapport Financier Annuel 2021 aux pages 9 à 11. Le document est téléchargeable depuis le lien suivant: [Rapport Financier Annuel 2021](https://www.abc-arbitrage.com/fr/information-financiere/rapports-financiers/)<sup>1</sup>.

Après cette cession, toutes choses égales par ailleurs, AUBÉPAR INDUSTRIES SE détient environ 12.9% du capital d'ABC arbitrage. AUBÉPAR INDUSTRIES SE a par ailleurs confirmé maintenir son mandat de vente de 100 000 titres avec un prix minimum de 7.15€.

<sup>1</sup> <https://www.abc-arbitrage.com/fr/information-financiere/rapports-financiers/>